

Paris, le 29 juillet 2011

**Objet : Rupture de stock TRANXENE 20 mg/2 ml lyophilisat et solution pour usage parentéral  
(modèle hospitalier)**

Madame, Monsieur, Cher Confrère,

Confronté à des difficultés industrielles, sanofi-aventis France vous informe de la rupture de stock, à compter du 10 août 2011, de la spécialité :

**TRANXENE 20 mg/2 ml lyophilisat et solution pour usage parentéral.**

boîte de 20 flacons + 20 ampoules de solvant

CIP 34009 55409366/ UCD 3400890943628

Cette spécialité est indiquée dans :

- *Les urgences neuro-psychiatriques :*
  - *crise d'angoisse paroxystique,*
  - *crise d'agitation,*
  - *prévention et/ou traitement du delirium tremens et des autres manifestations du sevrage alcoolique :*
    - *prévention du delirium tremens ainsi que prévention et/ou traitement des autres manifestations du sevrage alcoolique seulement lorsque la voie orale est impossible,*
    - *traitement du delirium tremens, en unité de soins intensifs ou de réanimation ou dans les structures disposant de tous les moyens de réanimation.*
- *La prémédication à certaines explorations fonctionnelles.*

Nous mettons tout en œuvre pour un retour à la normale dans les meilleurs délais.

**Nous tenons à vous préciser que la spécialité TRANXENE 50 mg/2,5 ml lyophilisat et solution pour usage parentéral, qui a les mêmes indications, reste disponible.**

Nous vous rappelons que des alternatives thérapeutiques sont disponibles, à adapter aux différentes situations cliniques.

Nous vous remercions de bien vouloir partager ces informations avec les prescripteurs concernés au sein de votre établissement et de leur demander d'adapter leur prescription en conséquence.

Pour toute information complémentaire, notre Département d'Information Médicale et Scientifique se tient à votre disposition aux numéros verts suivants : **0 800 394 000** (métropole) ou **0 800 626 626** (DOM/TOM).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de la situation.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments engendrés par cette situation et vous remercions pour votre compréhension.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher confrère, en l'assurance de notre considération distinguée.

**Nathalie LE MEUR  
Pharmacien responsable**